



FICHE PROJET FEADER

Identification du projet

Nom du projet : Bien dans tes bottes

Catégorisation

ID	2972
Programmation	Plan Stratégique wallon PAC - 23-27
Appel à projets	Coopération dans le domaine de l'action sociale et de la santé
Objectifs généraux	Consolider le tissu socioéconomique ...
Objectifs spécifiques	Promouvoir l'emploi, la croissance et l'inclusion sociale
Interventions	Coopération dans le domaine de la santé
Catégorie de région	Wallonie
Portefeuille	
Commune	FLORENNES (5620)
Domaine d'intervention	Développement des zones rurales
Compétence ministérielle	Action sociale
Ministre de tutelle	Christie Morreale
Administration fonctionnelle	SPW IAS Action sociale



Personne physique

Siège social

Dénomination	C.P.A.S.
Forme juridique	Centre public d'action sociale
Numéro BCE	0212.360.318
Adresse	Place Verte 30 , BE 5620 Florennes
Entité de droit public	<input checked="" type="checkbox"/>

Siège d'exploitation

Dénomination	C.P.A.S. de Florennes
Forme juridique	Centre public d'action sociale
Numéro BCE	0212.360.318
Adresse	Place Verte 30 , BE 5620 Florennes

Liste des contacts

Fonction	Nom	Prénom
Administrateur local	PIERARD	Marie Christine
Créateur	Dehombreux	Nicolas
Représentant légal	Jaminet	Marie-Lyne
Chargé de mission	Bodart	Nathalie



Description du projet

Synthèse

Le projet « Bien dans tes bottes » déposé dans le cadre de cet appel à projets est une évolution du projet anciennement porté par le CPAS de Walcourt.

Il vise le renforcement d'une pratique d'insertion sociale grâce à l'agriculture sociale à destination des bénéficiaires des CPAS de l'ESEM (Entre-Sambre-et-Meuse)

Le projet d'agriculture sociale aspire au développement du mieux- être de la personne fragilisée via l'accueil social en ferme et la consolidation des dynamiques collectives via les chantiers en ferme.

Par pratique d'insertion sociale,nous entendons:

- L'accompagnement de la personne fragilisée vers un mieux-être via l'accueil social en ferme : Ouverture d'une dizaine de places d'accueil dans les fermes de l'Entre-Sambre-et-Meuse .
- L'accompagnement psycho-social de la personne vers une redynamisation, en marge de l'accueil en ferme, via un coaching personnalisé.
- La re-sociabilisation de la personne et le développement d'une dynamique collective via des ateliers collectifs en ferme.

Description

Description du projet :

Le projet "Bien dans tes bottes" vise le renforcement d'une offre d'insertion sociale via l'accueil social en ferme.

Par le biais d'accueils individualisés et des chantiers collectifs, il vise le mieux-être de la personne fragilisée grâce au développement de la dynamique personnelle et collective.

Dynamique personnelle :



- Remettre en activité des personnes éloignées de l'emploi grâce à l'accueil en ferme : ouverture d'une dizaine de places d'accueil en ESEM par année
- Revaloriser l'estime de soi via le travail individuel en marge de l'accueil social
- Sortir de l'isolement à travers une activité porteuse de sens (pas juste occupationnelle) : production de légumes, aide à l'agriculteur, valorisation grâce à une activité porteuse de résultats
- Rendre acteur de leur changement
- Développer la valorisation de la personne grâce à une activité positive, porteuse de résultats concrets (production de légumes)

Dynamique collective :

- Resocialiser via les ateliers collectifs en ferme :
 - § Apprentissage de la vie en collectivité, de la prise de responsabilité et de la gouvernance partagée : le projet vise la création d'un groupe de bénéficiaires proactifs dans la gestion de la dynamique collective du projet
 - § Valorisation de soi au travers du regard de l'autre
- Apprendre des techniques de jardinage dans un objectif de réappropriation alimentaire
- Développer/Susciter l'intérêt pour les métiers verts, dans une possible logique de formation socio-professionnelle et l'émergence de vocations dans le domaine agricole.

La personne accueillie suivrait un parcours (en fonction des ses besoins personnels)

- Individuel : accueil en ferme et ateliers de coaching individuel assuré par le travailleur social du projet.

ET/OU

- Collectif : participation à des ateliers collectifs de jardinage et de développement personnel (estime de soi, reconstruction de la confiance en soi). Les ateliers se feraient sous forme de chantiers participatifs mensuels en ferme et de découverte du jardinage dans une ferme qui nous laisserait une parcelle à disposition.

Le projet est un partenariat entre le Service d'Insertion Sociale (SIS) du CPAS de Florennes et le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le SIS de Florennes développe depuis quelques années un projet collectif de réappropriation de son alimentation par les bénéficiaires du CPAS au travers d'ateliers de cuisine et de jardinage.

Une mutualisation du matériel (mobilité, outils de jardinage, etc.) serait aussi un outil pour les projets.



Contribution aux objectifs du programme :

Objectif du programme :

Développer avec des acteurs du monde rural et agricole des coopérations dans le processus d'insertion et d'accompagnement de leurs publics fragilisés

Pour répondre aux objectifs du programme, le projet vise

- Le renforcement d'une pratique d'insertion sociale, via l'agriculture sociale, à destination des bénéficiaires des CPAS (RIS ET AIDE SOCIALE) de l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESEM)
- La revalorisation des métiers agricoles via une entraide entre citoyens et agriculteurs
- Le renforcement des synergies entre partenaires locaux qui visent le développement d'activités porteuses de cohésion sociale, de solidarité
- L'information, la formation, la sensibilisation et la conscientisation à l'alimentation durable et la pratique du jardinage
- Des pratiques de solidarité avec le milieu agricole :
 - Création de mixité sociale : milieu agricole et milieu précarisé
 - Entraide agriculteurs/citoyens

L'expérience passée (via le projet Bien dans tes bottes) a mis en évidence l'intérêt des CPAS pour d'autres pratiques de travail social comme l'agriculture sociale mais aussi le manque d'outils et de temps chez les travailleurs sociaux pour mettre en œuvre de nouveaux projets.

L'innovation dans la méthodologie de ce projet sera proposée en phase-test au CPAS de Florennes puis étendue aux autres CPAS du territoire. La phase de test va consolider le projet avec un accent nouveau mis sur la dynamique collective, dresser la méthodologie et les écueils pour la répliquer dans les autres communes.

Réseau de l'agriculture sociale :

Le projet "Bien dans tes bottes" fait partie des 15 projets d'agriculture sociale qui avaient été sélectionnés dans la mesure 16.9.

Ceux-ci ont toujours travaillé conjointement à la pérennité de l'agriculture sociale. Des groupes de travail nous permettent, plusieurs fois par an, de collaborer afin de donner une visibilité à l'agriculture sociale wallonne (visite du réseau Astra, par exemple, avec plusieurs collègues), et de créer une identité commune. Même si nos publics diffèrent parfois d'un projet à un autre, nos conventions sont



identiques, notre philosophie de travail est sensiblement la même, à savoir créer un mieux-être pour les bénéficiaires du projet, tant pour les personnes accueillies que pour les agriculteurs accueillant.

Nous réfléchissons ensemble à nos difficultés (dont la mobilité) et organisons des formations ensemble (Prevent Agri), des événements communs. Les porteurs de projets, 10 sur 19 projet ont participé activement à l'organisation du Festival de l'agriculture sociale, à l'Abbaye de Floreffe, en 2022, et nous avons en 2023 participé aux Foires de Libramont et de Semel.

Des journées portes ouvertes, lors de la semaine de la santé mentale (organisée par le Cresam) montrent aussi une volonté d'avancer ensemble, de trouver de nouveaux partenaires, de nouveaux bénéficiaires. Ces événements nous donnent une visibilité au sein du monde agricole et politique. Nous sommes tous motivés à démontrer l'intérêt de tels projets, tant au niveau de la santé mentale (les soins de santé ont un coût, par exemple lié à des personnes en burnout, en invalidité) que physique (l'agriculture sociale permet de remettre son corps en mouvement, de se libérer l'esprit dans un environnement sain).

En 2020, suite à des entretiens réalisés par les porteurs de projets (sur base de grilles d'enquêtes communes), il a été démontré que l'agriculture sociale procure des bienfaits tant pour les agriculteurs accueillants que pour les personnes accueillies. Le chercheur Marc Mormont a analysé ces entretiens et a ainsi pu démontrer sur une large échelle (la Wallonie) l'intérêt de poursuivre nos projets.

La pérennité de l'agriculture sociale reste un enjeu majeur pour tous nos projets, et la création du manifeste de l'agriculture sociale diffuse largement ce plaidoyer au sein des politiques. Ce manifeste est issu d'un travail de concertation de plusieurs années, basé sur l'expertise de tous les projets d'agriculture sociale wallonne. Nous restons tous mobilisés et souhaitons organiser un événement rassembleur en janvier 2024.

Principes horizontaux

Adaptation au changement climatique

Le projet risque-t-il d'entraîner une augmentation significative des incidences négatives du climat actuel et de son évolution ? Non

Justification:

Le projet met en avant des pratiques agricoles et environnementales ayant un impact positif sur le climat : maraichage biologique consommant peu d'énergies fossiles, agroforesterie, pratique de gestion paysagère limitant les travaux d'entretiens paysagers, etc.

Utilisation durable et protection des ressources en eau



Le projet risque-t-il d'être préjudiciable au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau ?

Non

Justification:

Le projet met en avant des pratiques agricoles et environnementales qui tiennent compte de la gestion responsable des ressources en eau. Le GAL, via ses chargés de mission en biodiversité et en contrat rivière, apporte son expertise au sein des fermes participantes au projet d'agriculture sociale.

Transition vers une économie circulaire

Le projet risque-t-il de causer un préjudice important et durable à l'environnement au regard de l'économie circulaire (en ce compris la gestion des déchets et le recyclage) ? Non

Justification:

Non concerné

Prévention et réduction de la pollution

Le projet risque-t-il d'engendrer une augmentation significative des émissions de polluants dans l'aire, l'eau et le sol ? Non

Justification:

Le projet met en avant des pratiques maraichères biologiques (et de permaculture). Les bénéficiaires sont sensibilisés, via les travaux pratiques et formations dans les fermes bios aux alternatives aux intrants chimiques, à la conservation des sols et à l'importance de la biodiversité .

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Le projet risque-t-il d'être fortement préjudiciable au bon état et à la résilience d'écosystèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces ? Non

Justification :

Le projet met en avant des pratiques agricoles et environnementales ayant un impact positif sur le climat : maraichage biologique consommant peu d'énergies fossiles, agroforesterie, pratique de gestion paysagère limitant les travaux d'entretiens paysagers, etc.

Atténuation du changement climatique

Le projet risque-t-il d'engendrer d'importantes émissions de gaz à effet de serre ? Non

Justification :

Les fermes qui accueillent les bénéficiaires sont des fermes familiales et à taille humaine. Certaines ont choisi la production en permaculture qui n'utilise pas les engins mécanisés, d'autres ont choisi d'avoir une gestion responsable des hydrocarbures.



Egalité des chances et non-discrimination

Effet : Favorable

Justification :

Le projet vise l'égalité des chances ,via l'accès à toutes et tous à la formation, l'emploi, la revalorisation personnelle.

Elle vise la non discrimination via l'ouverture à tout public et la mixité sociale créée, grâce aux échanges entre monde rural et milieu précarisé.

Synergies et innovation

Partenaire du projet et synergies attendues :

Les partenaires principaux du projet sont les fermes qui accueillent les agri-aidants. Une description de ces accueillants sera réalisée dans le point "adéquation avec les critères de sélection".

Gal ESEM

Actif depuis 2003 sur les communes du Nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse, le GAL ESEM dispose d'une solide expérience de gestion de projets européens (3 programmations LEADER) et d'un large réseau de partenaires actifs dans de nombreux domaines.

Des synergies pourront être développées avec les futurs projets du GAL et son réseau de partenaires.

Le GAL a soutenu durant 5 ans le projet d'agriculture sociale « Bien dans tes bottes » avec le CPAS de Walcourt. Le projet a porté ses fruits avec 20 bénéficiaires accueillis, 10 fermes participantes au projet, ce qui correspond à 660 jours d'accueil en ferme. Il a donc pu développer une certaine expertise dans ce domaine en termes de partenariats avec les agriculteurs du territoire, les ASBL de santé mentale et structures du secteur et de l'AVIQ ainsi que la connaissance du travail d'accompagnement de la personne fragilisée sur le terrain.

Le projet proposé aujourd'hui est une amélioration du projet « Bien dans tes bottes » sur base des observations réalisées durant l'ancien projet. Anciennement porté par le CPAS de Walcourt, il est repris par le CPAS de Florennes avec d'autres ambitions et une dynamique nouvelle, forte d'un partenariat proactif entre le GAL ESEM et le CPAS de Florennes.

La SRL Les Habitations de l'Eau Noire

La SRL (société à responsabilité limitée) Les Habitations de l'Eau Noire (HEN) est une société de logements de service public présente sur 6 des 7 communes de l'arrondissement de Philippeville, dont Florennes. Outre la mise à disposition de logements, sa stratégie consiste à améliorer le mieux-



vivre des locataires, en association de deux éléments majeurs: environnement/biodiversité d'une part, cohésion/mixité sociale d'autre part.

Un nouveau projet est en train de se créer : la mise en place d'un potager et d'un verger partagé dans les habitations de Florennes. Le souhait des HEN est de créer de la cohésion sociale, tout en valorisant ce site en termes de biodiversité.

Un partenariat s'est créé avec le CPAS, notamment via les ateliers culinaires du CPAS. Des synergies pourraient donc se créer avec les habitants qui pourraient participer au projet d'agriculture sociale et aussi grâce à des ateliers collectifs qui pourraient avoir lieu sur les jardins partagés en complément des accueils en ferme. Des réunions de partages de pratiques de jardinage pourraient aussi se développer entre les groupes du projet d'agriculture sociale et des jardins partagés.

CoopESEM

CoopESEM est une **coopérative citoyenne** regroupant des producteurs et des consommateurs de l'**Entre-Sambre-et-Meuse** désireux de *penser globalement et d'agir localement* pour proposer des produits locaux, gouteux et de qualité !

Le GAL a accompagné la création de la coopérative.

Celle-ci fonctionne grâce à des bénévoles et fait de l'accueil social via l'accueil de personnes porteuses de handicap ou fragilisées socialement.

Le partenariat porterait sur la possibilité d'accueillir des agri-aidants mais aussi sur le partage de leur réseau d'agriculteurs et donc d'agri-tuteurs potentiels.

L'intérêt du partenariat porte aussi sur la création de mixité sociale entre bénévoles de la coopérative et agri-aidants.

CoopESEM est aussi un partenaire des Habitations de l'Eau Noire dans le cadre du projet de jardins et vergers partagés.

MobilESEM

C'est une ASBL qui cherche des pistes pour améliorer la mobilité des habitants des 19 communes de Charleroi Métropole.

Le partenariat porterait sur trois pôles :

- Soutien en matière de mobilité pour les agri-aidants : la mobilité est une problématique dans le projet en lien avec un territoire mal desservi par les transports en commun (connections difficiles entre villages et accès difficile aux fermes). Une expertise de l'ASBL peut permettre de trouver des solutions de mobilités alternatives.



- Organisation de formations vélos à destination des agri-aidants afin de favoriser ce moyen de transport, dans la mesure du possible, pour les trajets vers les fermes.
- Organisation du transport en ferme des agri-aidants via leur taxi social (regroupement des accueils). Mobilesem a signé des conventions avec certains CPAS du territoire afin d'assurer la mobilité des bénéficiaires et le projet "Bien dans tes bottes" serait intégré dans les conventions.

Les Ateliers de Pontaury

C'est un partenaire privilégié du GAL ESEM.

Leur mission est d'accompagner des adultes peu qualifiés dans leurs efforts d'insertion sociale et professionnelle par le biais de la formation. La particularité de la méthodologie est de concilier trois aspects : l'activité économique, la formation et la dimension sociale.

Entreprise à part entière, « les Ateliers de Pontaury » propose leur expertise dans les travaux du bâtiment (maçonnerie, menuiserie et isolation) mais également dans le secteur de l'HORECA par ses restaurants (« La Table des Compagnons » à Mettet et « La Cuisine des Compagnons » à Walcourt), la fourniture de repas de collectivités et ses services traiteur.

Dans le cadre de leur mission, ils emploient des jobcoach et collaborent avec des organismes partenaires et une psychologue qui réalisent des bilans de compétence et d'orientation et assurent un accompagnement psycho-social des personnes.

Le partenariat porterait sur l'orientation de potentiels agri-aidants vers ce service d'accompagnement vers l'emploi.

CPAS de Philippeville

Le CPAS de Philippeville est en cours de création d'un nouveau service SIS. La direction du service social a montré un intérêt très marqué pour l'agriculture sociale comme outil d'insertion sociale.

Le partenariat porterait sur la collaboration entre le SIS de Florennes et celui de Philippeville dans la mise en place du projet : mixité des bénéficiaires dans les chantiers collectifs, partage d'outils d'insertion sociale, mutualisation des outils de mobilité.

Partenaires Formation

Divers organismes ont créé, dans la région, des formations à destination des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du CPAS. Le partenariat porterait sur un accompagnement des agri-aidants intéressés par poursuivre une vocation dans le domaine agricole vers ces formations.



Le département Secteurs Verts du FOREM organise (en fonction des années) une formation maraîchage bio dans la région de Charleroi. Le partenariat porterait sur l'orientation de potentiels bénéficiaires vers cette formation. Le département propose aussi des journées de formation en déplacement dans les ASBL, CPAS, etc. Un formateur pourrait se déplacer lors de chantiers collectifs et proposer des journées à thème.

Avanti est un Centre d'insertion socioprofessionnelle agréé par la Région wallonne. Il organise une formation en permaculture à destination d'un public très éloigné de l'emploi. Pour chaque stagiaire, l'objectif poursuivi est de découvrir et d'exploiter ses compétences au travers d'un programme de 35 heures par semaine pour une période maximale de 18 mois. Ce programme fait l'objet d'un contrat de formation professionnelle via le FOREM.

Adéquation avec les critères de sélection :

Afin de répondre aux divers critères de sélection,

Le projet est envisagé en 3 phases (G) :

1. Mise en place du dispositif et phase test avec le CPAS de Florennes.
2. Élargissement du dispositif aux CPAS du territoire du GAL ESEM
3. Pérennisation et autonomisation du dispositif au sein des 4 CPAS du territoire

*** Dans cette partie, vous trouverez ,dans chaque phase, des lettres. Celles-ci correspondent aux critères de sélection du projet . En fin de partie,vous trouverez l'adéquation entre les numéros et les critères.**

1. Mise en place du DISPOSITIF

○ Mise en place des partenariats (A) :

○ Création des partenariats avec le réseau local :

Avant les premiers accueils en ferme, le projet s'attachera à consolider les partenariats nécessaires : création et mise à jour de conventions entre agriculteurs participants au projet et institutions, identification et contacts avec les fermes accueillantes.

○ Développement du partenariat GAL - CPAS :

Le pilotage du projet sera assuré par le CPAS par l'engagement d'un CM (chargé de mission), idéalement à 3,5/5 jour/semaine (0,7 ETP) dédié à l'accompagnement des bénéficiaires (80% de son



temps) et à la gestion du projet. Cependant ce temps de travail s'adaptera aux capacités financières allouées au projet.

Le CM assurera

- un rôle de référent auprès des accueillants
- l'accompagnement social en marge des accueils sur le terrain
- la mise en place des ateliers collectif
- une présence sur le terrain lors des premiers accueils
- le lien avec les différentes institutions sans interférer dans les relations existantes entre les institutions et les bénéficiaires (éducateurs, assistants sociaux, assistant de justice, ...).

C'est également le CM qui assurera les contacts préalables avec les candidats accueillants, les institutions et formalisera chaque projet d'accueil.

Le GAL apportera ,quant à lui, une assistance technique dans la gestion administrative et financière du projet (respects des procédures liées aux projets européens, éligibilité des dépenses, comités d'accompagnement, rapports d'activité), sa connaissance des acteurs agricoles et environnementaux, le développement de synergies avec les autres dynamiques en place sur le territoire (trans-communalité, autres projets développés par le GAL) et un soutien dans la communication autour du projet (newsletter, publications, etc.).

○ ***Mise en place d'une méthode de travail/collaboration***

avec les différents services du CPAS de Florennes et le CM: travail avec les AS, définir le processus d'accueil de la personne dans le projet. Un temps de rencontre trimestriel sera organisé entre le CM et les AS afin de faire le point sur les bénéficiaires du projet et leurs besoins.

○ ***Définition organisation chantiers et accueils en ferme :***

mise en place d'un calendrier de chantiers, définition des besoins du groupe en matière de formation en jardinage, création du plan de culture pour parcelle cultivable, organisation de la mobilité pour le déplacement collectif vers les chantiers,

○ ***Développement partenariats avec le monde agricole(A)***

Le projet "Bien dans tes bottes" a pu développer un réseau soudé d'agri-tuteurs durant 5 ans. Ce réseau pourra être étoffé en fonction des besoins du projet et des nouveaux producteurs qui investissent le territoire .

· ***Mise en place des premiers accueils (F):***



○ *Identification des bénéficiaires potentiels(D F) :*

Au sein du public CPAS de Florennes, sonder les personnes marquant un intérêt ou un enthousiasme pour des activités vertes, à l'extérieur, en contact avec la terre ou les animaux. Cette étape nécessite une collaboration des différents services sociaux de « première ligne » et/ou éducateurs directement en contact avec les bénéficiaires éventuels. Outre des séances d'information collectives sous forme de visites en ferme, des entretiens individuels seront organisés avec les bénéficiaires potentiels, leur référent et le CM afin d'identifier les attentes des bénéficiaires (type d'activités souhaitées, fréquence, moyen de locomotion, besoin d'encadrement spécifique...).

L'information collective par le biais de visites actives permettrait au public d'être sensibilisé de manière plus pratique et concrète à l'accueil social et de pouvoir se positionner plus facilement sur leur participation au projet.

○ *Développement du projet avec les bénéficiaires du SIS du CPAS de Florennes.(B C D F)*

Deux types d'accueils sont envisagés dans le projet en fonction du besoin psycho-social de la personne accueillie. Celle-ci aura le choix de participer à un accueil individuel en ferme et/ou la participation à des ateliers collectifs en ferme.

Les accueils individuels

En ferme à raison d'un demi-jour ou une journée entière. Lors de ces accueils en ferme, les agri-aidants pourront accompagner l'agri-tuteur dans ses activités agricoles :

- Soins aux animaux
- Aide au nettoyage de la ferme
- Aide pour les journées portes ouvertes
- Accompagnement fabrication de fromages, yaourts, glaces
- Pratiques maraichères : désherbage, récolte, aide confection des paniers de légumes, bouturage, plantation
- Etc.

L'accueil se fait dans un objectif d'insertion sociale : revalorisation de la personne et vise l'épanouissement individuel. L'agri-tuteur s'engage à accueillir la personne sans attendre une rentabilité.

Les ateliers collectifs :



Ceux-ci auront lieu une à deux fois par mois : il s'agira de chantiers en ferme sous forme d'aide aux agriculteurs, de découverte du milieu agricole et d'ateliers d'apprentissage du jardinage sur une parcelle collective laissée par l'agriculteur/maraicher/pépiniériste. Ces ateliers pourraient s'ouvrir aussi aux familles avec enfants. La garde des enfants étant une problématique pour un public plus précarisé, l'ouverture aux familles permettrait aux parents de participer plus facilement au projet. Cela pourrait aussi amener le parent à vivre une expérience enrichissante, valorisante et positive en famille.

○ *Consolidation des relations avec les lieux d'accueil*

Cinq projets d'accueil ont pu être mis en évidence :

1. L'ortie culture:

Il s'agit d'une pépinière située sur le territoire de Mettet. Elle produit des centaines de variétés de plantes vivaces, comestibles et légumes à repiquer dans le respect de la permaculture. Marie, qui gère la pépinière, aimerait transmettre son savoir-faire lors d'ateliers collectifs : aide à la pépinière, apprentissage du bouturage et de la germination, aide au potager collectif, etc. La pépinière est un espace de culture collective où le vivre ensemble est un apprentissage du quotidien. Outre le développement de savoir-faire, on y apprend aussi à développer son savoir-être grâce au travail communautaire.

Des ateliers mensuels pourraient y être développés.

2. Ferme du Château d'eau

Cette ferme pédagogique située à Gerpinnes et portée par Isabelle, élève des chevaux, moutons, poules et organise des stages et ateliers pour écoles.

Isabelle y produit aussi de la glace et des gâteaux.

La ferme y pratique l'accueil social depuis des années avec l'accueil de jeunes porteurs de handicaps ou de personnes souffrant de burn - out.

Isabelle a une vraie fibre sociale et fait un travail qui porte ses fruits avec des progrès énormes parmi les agri-aidants accueillis.

Deux types d'accueils sont envisagés :

- Accueils individuels



- Ateliers collectifs : Isabelle peut nous mettre à disposition un morceau de ses parcelles ou elle cultive les courges afin que nous puissions expérimenter le jardinage avec le public des ateliers.

3. **Le potager du bien Manger:**

C'est une ferme de maraichage biologique située sur la commune de Mettet.

Elle y pratique aussi l'accueil social depuis quelques années.

Des accueils individuels et ateliers collectifs peuvent y être pratiqués.

4. **Ferme du Raz Buzée :**

C'est une ferme mixte avec transformation laitière. Ils accueillent depuis 2 ans une personne porteuse de handicap dans le cadre de l'agriculture sociale. L'agricultrice est éducatrice spécialisée et a donc une fibre sociale bien développée qui correspond parfaitement au profil de l'agri-tuteur.

5. **Jardin Santé :**

Maurice est horticulteur depuis plus de 30 ans, une tradition familiale qui l'a conduit à créer sa propre pépinière , ensuite son activité maraichère et l'envie avec le temps d'y intégrer un projet social. En marge de son activité horticole, il a créé une ASBL qui a pour but d'aider les personnes fragilisées grâce au travail de la terre, de donner gratuitement ses surplus de légumes aux personnes dans le besoin, de partager et transmettre ses connaissances et tout cela avec une grande spiritualité. C'est donc tout naturellement que le projet d'agriculture sociale s'intègre à son projet maraicher.

Le principal atout est le temps qu'il peut prévoir pour l'accompagnement individuel. Son humanité et son expérience de vie en font un agri-aidant idéal.

Deux types d'accueil y sont envisagés :

- Accueils individuels
- Formation collective en jardinage

○ ***Mise en œuvre des accueils:***

- ***Organisation des premières rencontres de liaisons Institution / Accueillant / Bénéficiaire pour l'accueil individuel:***

En fonction de l'adéquation possible entre accueillant et accueilli, visite de la ferme, présentation des activités proposées, discussion sur les horaires, difficultés et limites du bénéficiaire, etc. En fonction



de la réussite de la rencontre, cette étape sera formalisée par une convention, un contrat précisant les objectifs, l'organisation pratique et le suivi.

· ***Organisation des premiers accueils individuels (E F):***

Période d'adaptation et d'immersion : fixée en fonction de chaque situation (capacité d'adaptation et autonomie du bénéficiaire), cette première période test permettra d'évaluer ce qui se passe bien et moins bien, de créer ou non une relation de confiance, d'évaluer les limites de chacun, les besoins d'adaptation des tâches ou d'organisation. Cette période peut varier de 3 à 5 journées d'accueil, associant la présence du référent durant les premiers jours.

Elle peut se solder par un arrêt de l'accueil ou une réorientation vers un autre accueillant.

· ***Organisation des premiers temps d'accueils collectifs(E)***

Une première rencontre s'organisera au sein du CPAS avec les bénéficiaires, le référent du projet et les assistants sociaux (AS) du CPAS afin de créer une dynamique collective. L'objectif sera de créer un collectif au sein du CPAS qui participera aux chantiers collectifs afin que l'organisation se fasse en gouvernance partagée.

Chantiers organisés chez une ferme partenaire. Après les premiers ateliers, une évaluation est faite entre le groupe de bénéficiaire et le référent au sein du CPAS afin d'améliorer les chantiers et voir si ceux-ci répondent aux objectifs du groupe.

· ***Mise en place des temps d'Accompagnement social(E F):***

Un accompagnement social des bénéficiaires sera mis en place par le CM. Des rencontres régulières seront organisées dans le cadre de cet accompagnement.

L'objectif est d'accompagner la personne dans son cheminement en l'aidant à mettre en place des objectifs, engagements personnels tout au long de l'accueil. L'aide pourra être dans la mise en place de petits objectifs dans la vie quotidienne, d'orientation vers des formations, d'aide à l'emploi, des structures aide assuétudes, etc.

Cet accompagnement sera complémentaire au travail des agents de première ligne du CPAS.

· ***Évaluation des premiers accueils et chantiers collectifs(C F) :***

L'évaluation se fera en plusieurs temps :

§ Un temps avec les agri-tuteurs : Le CM se rendra en ferme après le premier atelier afin de récolter les ressentis et besoin d'adaptation de l'agri-tuteur.



- § Un temps avec le collectif de bénéficiaires : Le CM proposera une évaluation dès le premier atelier. Ensuite, une évaluation mensuelle sera organisée permettant d'évaluer les ateliers et permettant à chacun de pouvoir exprimer ses ressentis et besoins.
- § Un temps plus convivial sera organisé entre collectif et agri-tuteur après quelques mois afin de célébrer les productions agricoles et mettre en avant les réussites.

L'objectif de ces évaluations est de pouvoir faire évoluer positivement les ateliers mais aussi de créer des moments de dynamique/renforcement de groupe grâce aux techniques diverses de météo du jour, etc.

- ***Accompagnement/Présence du CM (E F)***: Celui-ci se rendra disponible tout au long de l'accueil dans l'accompagnement du bénéficiaire. Il sera présent lors des premiers jours d'accueils en ferme (2 / 3 premiers jours en fonction de l'autonomie et des besoins du bénéficiaire). Il assurera ensuite un contact régulier avec le bénéficiaire via des moments d'évaluation et d'accompagnement social en marge de l'accueil en ferme. Le contact doit se faire au minimum une fois tous les cinq jours d'accueil.
- ***Temps festifs(C)***: Moments d'échanges festif entre accueillants, bénéficiaires et institution : au terme de cette première étape du projet, organisation d'un moment de rencontre entre les accueillants, les bénéficiaires permettant aux familles et proches de s'associer au dispositif, de mettre en avant les réussites, de témoigner.
- ***Équipement des lieux d'accueil***

Achat d'outils pour les ateliers collectifs, achat de vêtements de travail, amélioration d'espaces d'accueil pour les chantiers collectifs.

- ***Pilotage, rapportage et communication***

Dès le démarrage du projet, un comité d'accompagnement sera mis en place composé de représentants des différents partenaires (services sociaux, partenaires et monde agricole) et de personnes ressources externes (Experts, Accueil champêtre en Wallonie, ...). Ce comité aura pour mission d'évaluer le dispositif semestriellement et d'apporter des recommandations pour son développement. Un comité de pilotage plus restreint associant le CPAS, le GAL et un intervenant externe (type supervision) permettra de suivre régulièrement le projet. Le GAL apportera également son aide en matière de communication, permettant de garder des traces et de diffuser les bonnes pratiques à une échelle plus large (réseau wallon).



2. Élargissement et pérennisation du dispositif aux 3 autres CPAS du territoire du GAL (A)

Après la première phase de test (évaluée à 1 an) et l'adaptation du dispositif aux réalités du terrain, le projet s'attachera à élargir le dispositif aux 3 autres CPAS du territoire GAL (Mettet, Gerpinnes et Walcourt).

- **Élaboration d'un dispositif d'accueil** : un manuel de l'agriculture sociale en CPAS sera écrit dans le but de pouvoir être utilisé et transposé dans les CPAS de la région (Mettet, Walcourt, Gerpinnes, Philippeville)
- **Rencontre et proposition du dispositif aux CPAS**: Le CM du projet rencontrera dans un premier temps les directions/présidents pour leur proposer d'intégrer le dispositif. Une journée de découverte du projet sera organisé en ferme et au CPAS de Florennes.
- **Formation des équipes de travailleurs sociaux des CPAS** à l'agriculture sociale : une journée de formation pour les équipes de terrain sera organisée afin de présenter le projet et de s'imprégner sur le terrain de la philosophie et de l'identité sociale du projet. Un temps sera consacré à l'intérêt de l'agriculture sociale en tant que nouvelle pratique de travail social.
- **Accompagnement des CPAS sur le terrain lors du lancement des projets d'AS**

Dans un premier temps, le CM continuera à assurer le développement du projet dans tous les CPAS tout en formant le personnel à assurer seul la gestion du projet.

Il assurera l'accompagnement des agents de CPAS lors du lancement des projets :

- Aide au niveau administratif : transmission des documents nécessaires.
- Transmission des valeurs de l'agriculture sociale
- Mise en lien avec les partenaires locaux et agri-tuteurs potentiels
- Aide à la promotion du projet

*** Adéquation des phases avec les critères d'évaluation :**



Qualité de l'offre de service :

- (A) : Partenariats
- (B) : Activités proposées
- (C) : Cohésion sociale

Qualité de l'accompagnement

Projet pédagogique

- (D) : Profil des publics
- (E) : Qualité de l'encadrement

Objectifs ciblés (F)

Qualité de la gestion du projet (G)

Pérennité :

Tout au long du projet, différentes démarches seront entreprises afin de pérenniser le projet.

Le développement d'un guide de bonne pratique permettra de prolonger la dynamique au sein des cpas (voir ci dessus).

Caractère innovant :

Le projet innovera par rapport au projet antérieur « Bien dans tes bottes » par une vision plus communautaire et collective de l'agriculture sociale.

La création d'un collectif de bénéficiaires du CPAS qui pourra s'intégrer à l'accueil individuel mais aussi s'inscrire dans un processus collectif est innovant dans la région.

Les CPAS proposent classiquement du travail individuel de première ligne. Ici, la création d'un collectif apportera une dimension thérapeutique en plus qui assurera l'épanouissement individuel mais



aussi l'épanouissement relationnel par le travail collectif en ateliers et l'utilisation d'outils d'intelligence collective.

En outre, d'autre projet d'agriculture sociale n'existe pas en Province de Namur. Nous sommes les seuls à couvrir une partie du territoire.

Il innovera aussi dans son caractère formatif d'un public précarisé. Il existe en effet des formations en maraichage mais qui s'adressent souvent à un public qui est déjà bien avancé dans un parcours de réinsertion professionnelle. Ici, nous nous adressons à un public très éloigné de l'emploi. Ce type de projet innove donc par son approche du travail social : on travaille sur l'estime de soi, le renforcement de la confiance en soi et aux autres, travail indispensable à une future réinsertion.

Collaborateur

Collaborateur en charge du projet :

Engagement d'un CM (Chargé de mission): 0,7 ETP avec formation pertinente dans l'accompagnement social de personnes fragilisées.

Travailleur.se social.e, formation en coaching de vie, connaissance du monde agricole.

Expérience pertinent et qualification du demandeur :

Le CPAS de Florennes est un acteur pro actif de l'insertion sociale au sein du territoire de l'ESEM.

Il a créé un SIS (service d'insertion sociale) et un SISP (service d'insertion socio-professionnelle) avec comme objectif de rendre acteur le bénéficiaire dans son parcours d'insertion.

Dans ce cadre, la direction et les travailleurs sociaux innoveront régulièrement et sont en constante recherche de nouveaux outils d'insertion sociale.

L'expérience de terrain en matière d'insertion sociale, la connaissance approfondie du public et la vision pro active du travail social en font un acteur pertinent dans le renforcement des pratiques d'agriculture sociale au sein du territoire.



Indicateurs

Indicateur(s) de réalisation

- Public cible

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	20,00	55,00

Méthodologie :

le public visé par le projet est l'ensemble des bénéficiaires des CPAS du territoire du GAL ESEM .Dans le public visé , on compte le public en accueil individuel et les participants aux ateliers collectifs.Pour les ateliers collectifs sont comptés 5 personnes /ateliers/an. Il n'y a pas d'addition des personnes sur l'année.

Source des données :

liste inscriptions aux ateliers collectifs
conventions signées
fiches inscription bénéficiaire

- Heures d'accompagnement en suivi psycho social des bénéficiaires(2H/mois/personne)

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	200,00	400,00

Méthodologie :

Accompagnement de la personne en marge des accueils en ferme : entretiens individualisés avec la personne , accompagnement dans son processus d'insertion.

- actions de communication

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	4,00	8,00

Méthodologie :

Communication à destination de la presse, des partenaires : articles de presse, reportage télé, mails de présentation.

source des données : Capture d'écran et supports de communication créés

- Partenaires impliqués

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	4,00	6,00

Méthodologie :

Convention de partenariats créées.

- Participants aux ateliers collectifs

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre/an	10,00	20,00

Méthodologie :



Ateliers collectifs à destination des bénéficiaires des CPAS : la valeur est calculée sur base de 5 personnes /atelier toute l'année. Il n'y a donc pas d'addition du nombre de personnes à la fin de l'année.
source de données : Photos +liste d'inscriptions

- Journées prestées en ferme

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Jours prestés	675,00	1.575,00

Méthodologie :

Ensemble des demi-journées et journées complètes prestées par les bénéficiaires en accueils individuels dans les fermes conventionnées.

source de données : tableau général des accueils

- Fermes conventionnées pour le projet

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	5,00	8,00

Méthodologie :

Signature de conventions avec les fermes participant au projet

- Ateliers collectifs en ferme

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	15,00	60,00

Méthodologie :

Organisation d'au moins un atelier tous les mois en ferme. Ateliers rassemblant les bénéficiaires des différents CPAS du territoire.

Indicateur(s) de résultat

- Emploi(s) créé(s)

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre d'ETP	0,50 (2023)	0,70

Méthodologie :

engagement d'un 3,5 TP pour gérer le projet

- Places d'accueils créées

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre de personnes	0,00 (2024)	20,00

Méthodologie :

Nombre de conventions signées

- Nombre de journées d'accueils en ferme



Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Jours prestés	900,00 (2025)	1.800,00

Méthodologie :

Tableau général des accueils

- Bénéficiaires encadrés

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre de personnes	0,00 (2024)	20,00

Méthodologie :

Nombre de bénéficiaires encadrés en accueils individuels et accompagnement psycho social

- Utilisation de l'outil " dispositif d'agriculture sociale"par les CPAS

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	1,00 (2024)	3,00

Méthodologie :

Cpas ayant formé ses travailleurs sociaux au dispositif d'agriculture sociale

- Personnes ayant retrouvé un emploi /activité

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre de personnes	2,00 (2025)	4,00

Méthodologie :

Bénéficiaires suivis en accompagnement psycho social et accueil en ferme ayant retrouvé un emploi/activité au terme de l'accueil social.

- Personnes s'inscrivant dans un projet de formation au terme de l' accueil social

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre de personnes	2,00 (2025)	4,00

Méthodologie :

Inscription dans une formation suite au suivi psycho-social, réorientation vers partenaires



Calendrier

Ordre	Etape	Date de début	Date de fin
1	Engagement d'un CM	01/01/2024	10/01/2024
2	Développement partenariat Gal/Cpas Florennes	10/01/2024	10/02/2024
3	Mise en place d'une méthode de travail avec les services du CPAS	15/02/2024	15/03/2024
4	Identification des bénéficiaires (via visites collectives chez les partenaires locaux+rencontres individuelles	04/03/2024	30/04/2024
5	Equipements des lieux et premiers chantiers collectifs en ferme	04/03/2024	30/11/2027
6	Premier COMAC	15/03/2024	30/03/2024
7	Début accueils individuels en ferme	08/04/2024	30/11/2027
8	Evaluation du projet(ts les 3 mois lors de la première année)	03/04/2023	30/11/2027
9	Temps festif (organisé une fois/ an)	20/06/2024	31/12/2027
10	Développement du partenariat local	02/09/2024	30/11/2024
11	Comac (ts les 6 mois)	16/09/2024	31/12/2027
12	Elaboration d'un dispositif d'accueil (rédaction du manuel)	01/01/2025	30/06/2025
13	Rencontres avec les autres Cpas et proposition du dispositif	01/06/2025	30/06/2025
14	Formation des équipes de Travailleurs sociaux	01/09/2025	30/09/2025



	(manuel de l'agriculture sociale)		
15	Accompagnement des Cpas dans la mise en place des projets	01/10/2025	31/12/2025
16	Généralisation du dispositif et pérennisation du projet	01/01/2026	31/12/2027



Budget

Plan financier

Rubrique / Sous-rubrique	Type de dépense	Montant
Coûts directs Personnel	Forfait	172.832,64€
Coûts indirects de personnel	Forfait calculé	24.196,57€
Frais d'action	Coût réel	89.900,00€
Frais déquippedement	Coût réel	3.000,00€
Action de promotion	Coût réel	2.000,00€
TOTAL		291.929,21€

Détail des postes budgétaires

Coûts directs Personnel – Forfait

CD_PERS001 – Chargé de mission

Montant : 172.832,64 €

Description :

Chargé de mission - Gradué - 6 ans d'ancienneté - 0.7 ETP

Coûts indirects de personnel – Forfait calculé

PERS/CI_PERS_000 – Coûts indirects de personnel : 24.196,57 € (14,00% x 172.832,64€)

Frais d'action – Coût réel

ACTION001 – frais actions

Montant : 89.900,00 €

Description :

Frais de déplacement CM

indemnités agri tuteurs

Frais de déplacement(mobilité) agri-aidants

frais événements

Frais déquippedement – Coût réel

EQUIP001 – Frais d'équipements

Montant : 3.000,00 €

Description :

Frais équipements agri -aidants (salopette,bottes,gants)

Matériel ateliers collectifs (10 bêches,5 pelles,15 paires de gants,3 arrosoirs,2 brouettes,une petite serre, 10 ballots de paille,des graines)

Action de promotion – Coût réel



PROMO001 – Actions de promotion

Montant : 2.000,00 €

Description :

Support de com du projet (cartes postales,dépliants,carnet agri aidant, info graphiste)

Echéancier

Année	Montant
2023	0,00€
2024	71.303,28€
2025	70.734,85€
2026	74.685,93€
2027	75.205,15€
Total de l'échéancier	291.929,21 €

Financement

Co-financeur	Montant	Taux
Eu	108.247,35 €	37,08 %
Wallonie	183.681,86 €	62,92 %
Autre publique	0,00 €	0,00 %
Total des dépenses publiques	291.929,21 €	100,00 %
Secteur privé	0,00 €	0,00 %
Total du plan financier	291.929,21 €	100 %



Documents

Nom	Type	Contexte	Date	Créateur	Description
Annexe convention intention partenariat-Marie Albert.pdf	Convention de partenariat	Projet	13/09/2023	Nathalie Bodart	Convention signée avec partenaire 4
Annexe convention intention partenariat-jardin santé asbl.pdf	Convention de partenariat	Projet	13/09/2023	Nathalie Bodart	Convention signée avec partenaire 3
Annexe convention intention partenariat-ferme chateau d'eau.pdf	Convention de partenariat	Projet	13/09/2023	Nathalie Bodart	Convention signée avec partenaire 2
Annexe convention intention partenariat-ferme raz buzée pdf.pdf	Convention de partenariat	Projet	13/09/2023	Nathalie Bodart	Convention signée avec partenaire 1
Annexe Convention intention partenariat vierge - Intervention 373 Coopération dans le domaine de la santé(2)(1).docx	Convention de partenariat	Projet	26/09/2023	Nathalie Bodart	Convention intention de partenariat type
FICHE_PROJET_2972_Soumise.pdf	Fiche projet	Projet	29/09/2023	Marie-Lyne Jaminet	



Statut de la candidature

Soumis le	29/09/2023 10:55
Date de décision GW	16/11/2023
Décision GW	
Statut	En examen